

PLAN DE COURS

ECN-2100 : Économie de la réglementation

NRC 24096 | Hiver 2017

Préalables : ECN 2000	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

Les coûts du monopole et de la réglementation. La tarification au coût marginal. Le rôle des rendements d'échelle croissants et des indivisibilités. La tarification différenciée selon les heures pleines et les heures creuses. Le tarif optimal selon Ramsey et Boiteux. La tarification en deux parties. La tarification au coût moyen.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	08h30 à 11h20	DES-2128	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=75409>

Coordonnées et disponibilités

Michel Roland
Enseignant
Michel.Roland@ecn.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie
Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca
418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général du cours	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	3
Liste des évaluations	3
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Intra	4
Présentation	4
Final	4
Participation	4
Barème de conversion	4
Présentation	5
Règlements et politiques institutionnels	5
Politique en matière d'absence aux évaluations	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	6
Plagiat	6
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	6
Matériel didactique	7
Liste du matériel obligatoire	7
Liste du matériel complémentaire	7
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général du cours

Des développements majeurs sont survenus au cours des trois dernières décennies dans la réglementation des marchés, particulièrement dans les industries de réseau (comme l'électricité, le gaz naturel ou les télécommunications). Ce cours a pour objectif de présenter les notions qui permettent de comprendre et d'analyser ces développements. Plus précisément, nous étudions:

- (i) les justifications données à la réglementation des marchés;
- (ii) la façon dont les entreprises ou les industries devraient être réglementées selon la théorie économique;
- (iii) la façon dont les industries de réseau sont réglementées en pratique.

Approche pédagogique

Le cours se déroulera essentiellement sous forme de présentations magistrales. La participation active des étudiantes et des étudiants est toutefois fortement encouragée. Le cours sera nettement plus intéressant et enrichissant si vous y participez activement en posant des questions et en participant aux exercices qui vous seront soumis en classe.

Un programme de travail indiquant le contenu du cours ainsi que les exercices et lectures à faire à chaque semaine se trouve sous l'onglet "Contenu et activités". Ce programme de travail sera mis à jour à la suite de chacun des cours pour tenir compte de l'évolution du cours en classe. Il est important de consulter régulièrement ce programme de travail. Normalement, on devrait faire les lectures indiquées avant le cours et les exercices proposés dans la semaine qui suit le cours. Ceux-ci constituent un outil d'apprentissage indispensable pour le succès de ce cours.

Vous devrez rédiger, en équipe de trois, un travail long qui consiste à étudier la réglementation d'une industrie particulière à l'aide des notions vues en classe.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Période
Introduction	10 au 16 janvier
Fondements	17 janvier au 13 février
Théorie de la réglementation des industries de réseau	7 février au 27 mars
Application à l'industrie des télécommunications	28 mars au 10 avril
Présentation des étudiants	11 au 17 avril
Examens antérieurs	
Examens intra	
Examens finaux	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Intra	Le 21 févr. 2017 de 08h30 à 11h20	Individuel	30 %
Présentation	Dû le 11 avr. 2017 à 08h30	En équipe	20 %
Final	Le 18 avr. 2017 de 08h30 à 11h20	Individuel	30 %
Participation	À déterminer	Individuel	20 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Intra

Date :	Le 21 févr. 2017 de 08h30 à 11h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Directives de l'évaluation :	Amener sa carte d'identité de l'Université Laval
Matériel autorisé :	Calculatrice numérique, aucune documentation permise

Présentation

Date de remise :	11 avr. 2017 à 08h30
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Envoyer le fichier de présentation (Power Point, beamer, etc.) au plus tard le 11 avril à 8h30.

Final

Date :	Le 18 avr. 2017 de 08h30 à 11h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Directives de l'évaluation :	Amener la carte d'identité de l'Université Laval
Matériel autorisé :	Calculatrice numérique, aucune documentation

Participation

Date :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Présentation

La présentation en équipe consiste à décrire la réglementation d'une industrie particulière pour lequel les concepts vus en classe peuvent être appliqués. L'objectif sera d'expliquer les raisons pour lesquelles il existe une réglementation, de décrire cette réglementation, d'en résumer les impacts selon les études empiriques existantes et de discuter des façons dont on pourrait l'améliorer (ou, le cas échéant, de prôner son élimination).

D'autres sujets de présentation qui utilisent la matière vue en classe mais qui correspondent mieux aux intérêts de l'équipe peuvent également être soumis à l'approbation du professeur.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Industrial organization : a strategic approach

Auteur : Jeffrey Church, Roger Ware
Éditeur : Irwin (Boston, MA , 2000)
ISBN : 025620571X

Ce livre n'est plus disponible, mais peut être téléchargé gratuitement pour usage personnel à l'adresse suivante:
<http://homepages.ucalgary.ca/~jrchurch/page4/page4.html> 

Modern Economic Regulation An Introduction to Theory and Practice.

Auteur : Decker, Christopher
Éditeur : Cambridge Univ Pr (2014)
ISBN : 9781107699069

Liste du matériel complémentaire

Government policy toward business

Auteur : James A. Brander
Éditeur : J. Wiley & Sons Canada (Toronto , 2013)
ISBN : 9780470158524



The theory of public utility pricing

Auteur : Stephen J. Brown ; David S. Sibley
Éditeur : Cambridge Univ. Press (Cambridge [u.a.] , 1989)
ISBN : 0521314003



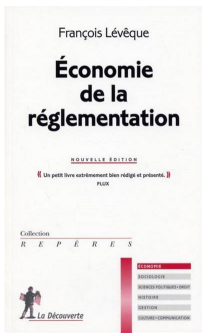
Broadband should we regulate high-speed internet access?

Auteur : Robert W. Crandall, James H. Alleman, editors
Éditeur : AEI-Brookings Joint Center for Regulatory Studies (Washington, D.C. , 2002)

ISBN : 0815715919

Économie de la réglementation

Auteur : François Lévêque
Éditeur : La Découverte (Paris , 2004)



ISBN : 2707142654

Industrial organization : theory and practice

Auteur : Lynne Pepall, Dan Richards and George Norman

Éditeur : Blackwell (Oxford , 2007)

ISBN : 9781405176323



Economics of regulation and antitrust

Auteur : W. Kip Viscusi ; John M. Vernon ; Joseph E. Harrington

Éditeur : MIT Press (Cambridge, Mass. [u.a.] , 2001)

ISBN : 9780262220620



Optimal regulation : the economic theory of natural monopoly

Auteur : Kenneth E. Train

Éditeur : MIT Press (Cambridge, Mass. , 1991)

ISBN : 0262200848

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voir matériel didactique